



VOS QUESTIONS NOS REPONSES

Peut-on travailler ?

Oui, l'accueil est organisé ensemble en fonction de vos disponibilités et de celles de l'enfant.

Peut-on être en couple, seul, avoir déjà des enfants ?

Oui, chaque famille est unique. Nous étudions chaque situation avec bienveillance.

Faut-il avoir une expérience spécifique ?

Non, votre élan est la première étape. Nous vous accompagnons pour avancer dans votre projet.

CONTACTEZ-NOUS



www.chanterelles.be



saf@chanterelles.be



04 380 41 73



Rue du Pairay 87
4100 Seraing



Les Chanterelles asbl -
Service d'accueil familial



[leschanterellesasbl_saf](https://www.instagram.com/leschanterellesasbl_saf)



Les **Chanterelles**
service résidentiel • accueil familial • accompagnement

OUVRIR SA PORTE

Changer une vie

Le Service d'Accompagnement en Accueil de type Familial des Chanterelles recherche des familles désireuses de partager leur quotidien avec un enfant en situation de handicap



"Au départ, nous avions beaucoup de questions. Aujourd'hui, nous avons surtout le sentiment d'avoir trouvé une place importante dans la vie de l'enfant"
(Une famille d'accueil)



SE LANÇER DANS L'AVENTURE D'ACCUEILLIR UN ENFANT OU UN JEUNE

- C'est lui permettre d'avoir une vie de famille et de l'aider à se construire
- C'est reconnaître son histoire et ses origines et faire une place à chacun
- C'est assumer une responsabilité, celle d'avoir un rôle éducatif et affectif à l'égard d'un enfant
- C'est accompagner l'enfant dans les défis liés à son handicap
- C'est s'engager dans une collaboration avec les intervenants du service et les partenaires
- C'est accueillir à temps plein ou en parrainage

AVEC QUELLE AIDE ?

Tout au long de votre projet d'accueil, notre service "Les Chanterelles" vous accompagne et vous soutient.

Pour cet accueil, vous percevez une indemnité financière (AViQ) et les allocations familiales de l'enfant.



Accueil familial

Accueillir un enfant à son domicile,
à temps plein et à long terme.

Lui permettre de grandir,
de s'épanouir et de tisser des liens
affectifs et stables dans un environnement
bienveillant.

Parrainage

Offrir du temps, du partage
et des moments précieux.

Accueillir un enfant régulièrement,
une nuit ou davantage, les week-ends
et les vacances scolaires.

Être ambassadeur

Parler de nous, parler de vous.
Partager notre mission autour de vous,
sensibiliser votre entourage et contribuer à
faire connaître l'accueil familial et le parrainage.

QUELS SONT LES CRITÈRES POUR DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL :

Préalablement, disposer de :

- Un extrait de casier judiciaire vierge pour toute personne majeure vivant sous votre toit
- Un certificat médical attestant de votre aptitude à vous occuper d'un enfant
- Un âge compris entre 25 et 60 ans (pas de limite d'âge maximum pour le parrainage)
- Un domicile dans un rayon de 70 km autour de Liège
- Une chambre disponible pour l'enfant accueilli (ou aménagement possible)
- Une vie stable, célibataire ou en couple (dans ce cas, avec une vie commune d'au moins 3 ans)
- Un véhicule pour conduire l'enfant à d'éventuels suivis médicaux, rééducatifs, ou droits de visite

Et ensuite :

S'engager dans un processus d'accréditation consistant en plusieurs entretiens afin d'évaluer ensemble la faisabilité de votre projet et de se préparer au défi que représente un accueil.

